ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL ParisEstMarne&Bois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 6 juin 2016

16-122

OBJET: Modification des représentants pour la commission tourisme, culture, sport et patrimoine – annule et remplace la délibération n°16-84 du 03 mai 2016.

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 6 juin 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

PRESENTS:

- ADENOT Dominique
- ADOMO Caroline
- AMAR Sophie
- AVOGNON ZONON Clémence
- BEAUDOUIN Patrick
- BEGAT Jean-Philippe
- BENISTI Jacques Alain
- BENSOUSSAN Éric
- BERRIOS Sylvain
- CADEDDU Jean-Luc
- CAILLEREZ Adrien
- CAMPOS BRETILLON Caroline
- CANALES Chantal
- CAPITANIO Olivier
- CAPORAL Chrysis
- COCQ François
- CROCHETON Florence
- DEGRASSAT Alain
- DELECROIX Pierre-M
- DOSNE Olivier
- FACCHINI Monique
- FACCHINI Monique
- FAUTRE Christian
- FENASSE Delphine
- GAILHAC Benoît
- GAUTRAIS Jean-Philip
- GAUVIN Brigitte
- GICQUEL Hervé

CARPENTIER Agnès
CARREZ Gilles
CERCLEY Nicole
CHAMBRE MARTIN Brigitte
CHARBONNEL Michèle
CHARDIN Sylvie
CHAULIEU Stéphane
CHETARD Catherine

- CIPRIANO Philippe

- CLODONG Nicolas
- COCQ François
- CROCHETON Florence
- DEGRASSAT Alain
- LE GUILLOU Patrick
- LEBEAU Pierre
- LIBERT-ALBANEL Charlotte
- MAFFRE-SABATIER Anne-Marie

- DELECROIX Pierre-Michel
- DOSNE Olivier
- DROUVILLE Sylvain
- DUVAUDIER Michel
- FACCHINI Monique
- FAUTRE Christian
- MARTIN Jacques J.P.
- MARTINEAU Pascal
- MEDINA Marc
- OUDINET Michel
- PANNETIER Gilles
- PARRAIN Mary France

- FENASSE Delphine
- GAILHAC Benoît
- GAUTRAIS Jean-Philippe
- GAUVIN Brigitte
- GICQUEL Hervé
- GRESSIER Jean-Jacques
- GUIGNARD Jean-Jacques
- RASETTI Christine
- ROESH Germain
- ROYER Christel

- HERBERT Delphine
- HOUDOT Florence
- JEANNE Laurent
- KARACA Sengul
- KENNEDY Marie
- LAFON Laurent
- LE BIDEAU Dominique
- RYNINE Christine
- SPILBAUER Jean-Pierre
- TOLLARD Virginie
- TRICOCHE Annie
- VISCARDI Jacqueline
- VOGUET Jean-François

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES:

- Monsieur BARNOYER Thierry a donné pouvoir à Madame PARRAIN Mary France
- Monsieur CARTIGNY Pierre a donné pouvoir à Madame ROYER Christel
- Madame CHABOT' Sabine a donné pouvoir à Monsieur BERRIOS Sylvain
- Madame DALLEAU Isabelle a donné pouvoir à Monsieur PINEL Vincent
- Madame DRAI Carole a donné pouvoir à Monsieur ROESH Germain
- Monsieur GAILLARD René a donné pouvoir à Madame CERCLEY Nicole
- Monsieur HERBILLON Michel a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier
- Monsieur LAMBERT Gérard a donné pouvoir à Monsieur GUIGNARD Jean-Jacques
- Monsieur LOUVIGNÉ Robin a donné pouvoir à Monsieur LE BIDEAU Dominique
- Monsieur PAVIE Alain a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal
- Madame PRIMEVERT Catherine a donné pouvoir à Madame CHARBONNEL Michèle
- Madame TRIMBACH Pascale a donné pouvoir à Monsieur BEAUDOUIN Patrick
- Madame ZELIOLI Valérie a donné pouvoir à Madame KARACA Sengul

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20160606-16-122-DE

Date de réception préfecture :

ABSENTS NON REPRESENTES:

- CAMBON Christian
- LACHELACHE Nassim
- RISPAL Yoann
- SEMO Igor
- TRICOT-DEVERT Sylvie

Soit 84 conseillers présents ou représentés,

SECRETAIRE DE SEANCE: Monsieur GUIGNARD Jean-Jacques

«Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 06 JUIN 2016

OBJET: Modification des représentants pour la commission tourisme, culture, sport et patrimoine – annule et remplace la délibération n°16-84 du 03 mai 2016.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22,

VU la loi °2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république et notamment son article 59,

VU la création, dans le périmètre de la métropole du Grand Paris, d'établissements publics de coopération intercommunale dénommés « Etablissements Publics Territoriaux »,

VU le décret n°2015-1663 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial T10 dont le siège est à Champigny-sur-Marne,

VU la délibération n°16-12 du 08 février 2016 décidant la création de six commissions thématiques au sein de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU la délibération n°16-33 du 29 mars 2016 fixant la composition de ces six commissions à 20 conseillers,

CONSIDERANT que ces commissions sont chargées de donner un avis sur les différentes propositions d'optimisation de fonctionnement du domaine concerné qui leurs sont proposés par les services et que c'est un lieu d'informations des élus et d'échanges permettant de s'approprier le fonctionnement de l'établissement,

CONSIDERANT qu'il convient à présent de modifier les représentants de la commission tourisme, culture, sport et patrimoine,

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de territoire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder aux nominations et aux présentations, à scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin,

CONSIDERANT qu'aucun texte législatif ou réglementaire ne prévoit expressément le recours au scrutin secret, pour cette désignation,

DELIBERE,

Nombre de votants: 84

Votre contre: 0 Vote pour: 82 Absentions: 2

PREND ACTE de la démission de Madame Chabot

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder à la désignation de ces délégués au scrutin secret;

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20160606-16-122-

Date de réception préfecture :

DESIGNE, les représentants de la commission tourisme, culture, sport et primoine :

- 1. Christine RYNINE, Nogent-sur-Marne
- 2. Alain DEGRASSAT, Nogent-sur-Marne
- 3. Jean-Jacques PASTERNAK, Nogent-sur-Marne
- 4. Nicole CERCLEY, Saint-Maur-des-Fossés
- 5. Jacqueline VISCARDI, Saint-Maur-des-Fossés
- 6. Marie KENNEDY, Champigny-sur-Marne
- 7. Sengul KARAKA, Champigny-sur-Marne
- 8. Catherine PRIMEVERT, Maisons-Alfort
- 9. Annie TRICOCHE, Maisons-Alfort
- 10. Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Fontenay-sous-Bois
- 11. Delphine FENASSE, Fontenay-sous-Bois
- 12. Clémence AVOGNON ZONON, Fontenay-sous-Bois
- 13. Brigitte GAUVAIN, Vincennes
- 14. Chantal CANALES, le Perreux-sur-Marne
- 15. Benoit GAILHAC, Charenton-le-Pont
- 16. Delphine HERBERT, Charenton-le-Pont
- 17. Catherine CHETARD, Villiers-sur-Marne
- 18. Marc MEDINA, Saint-Mandé

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun

Le Président

COUNTIE S

Jacques JP MARTIN